



CC Chauny Tergnier (Siren : 240200683)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Chauny
Arrondissement	Laon
Département	Aisne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	08/12/1999
Date d'effet	08/12/1999

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Dominique IGNASZAK

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Ville de Chauny
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	02300 Chauny
Téléphone	03 23 38 70 70
Fax	
Courriel	president@ccct.fr
Site internet	<a href="http://www.ccct.fr/">http://www.ccct.fr/</a>

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	40 403
-----------------------------	--------

Densité moyenne 205,85

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 24

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
02	Abbécourt (210200010)	550
02	Amigny-Rouy (210200143)	762
02	Autreville (210200416)	839
02	Beaumont-en-Beine (210200556)	170
02	Béthancourt-en-Vaux (210200804)	478
02	Caillouël-Crépigny (210201265)	434
02	Caumont (210201323)	597
02	Chauny (210201604)	12 258
02	Commenchon (210201927)	212
02	Condren (210201976)	728
02	Frières-Faillouël (210203170)	1 028
02	Guivry (210203436)	269
02	La Neuville-en-Beine (210205233)	201
02	Liez (210204103)	425
02	Marest-Dampcourt (210204384)	351
02	Mennessis (210204517)	427
02	Neuflieux (210205191)	98
02	Ognes (210205431)	1 211
02	Pierremande (210205761)	272
02	Sinceny (210206926)	2 140
02	Tergnier (210207114)	14 283
02	Ugny-le-Gay (210207270)	171
02	Villequier-Aumont (210207809)	657
02	Viry-Noureuil (210207932)	1 842

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Qualité de l'air <i>participation au réseau pour la surveillance de la qualité de l'air</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative <i>Accompagnement d actions d insertion</i>

## Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

*Gestion et entretien des zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales et tertiaires d'intérêt communautaire suivantes : zone industrielle Tergnier/Condren/les Certels et l'espace « les Linières » Etude, création, extension, aménagement, gestion et entretien des nouvelles zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales et tertiaires d'intérêt communautaire.*

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté : - Réhabilitation de friches industrielles liées à des projets identifiés - Construction et gestion d'équipements à vocation économique - Création et gestion d'infrastructures favorisant l'implantation d'entreprises et l'emploi sur le territoire de la communauté, dont celles existantes : les trois hôtels d'entreprises de Chauny (zone d'aménagement concerté de l'Univers) et l'Espace Jeunes de Tergnier (zone industrielle du Riez) - Recherche, accueil et assistance des entreprises et porteurs de projets - Aides économiques Dispositifs contractuels de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire : - Maison de l'emploi et de la formation - Mission locale pour l'emploi des jeunes - Formation professionnelle, en soutien à la compétence de la Région - Centre de formation continue, en soutien à la compétence de la Région*

## Développement et aménagement social et culturel

- Activités péri-scolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

*ACTIONS CULTURELLES - Organisation, participation à des événements culturels de rayonnement communautaire - Soutien à des activités et à des programmations culturelles à destination de jeunes publics - Participation au transport de scolaires vers les lieux de spectacles dans le périmètre communautaire.*

## Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*élaboration et révision du SCOT*

- Schéma de secteur

*élaboration, révision et suivi d'un schéma directeur communautaire*

- Plans locaux d'urbanisme

*Création et gestion d'un service partagé « urbanisme - droits des sols »*

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*Gestion de ZAC d'intérêt communautaire existantes, à savoir : - les ZAC à vocation économique dont la Zone Economique Stratégique - les ZAC existantes suivantes : ZAC de Chauny Viry et ZAC les Terrages Création, réalisation et gestion de nouvelles ZAC à vocation économique d'intérêt communautaire*

- Constitution de réserves foncières

*Constitution et gestion de réserves foncières*

- Organisation des transports urbains

*Mise en œuvre et exploitation d'un réseau de transports collectifs urbains*

## Développement touristique

- Tourisme

*Actions de développement touristique*

## Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

*Mise en œuvre, suivi et révision du PLH*

- Politique du logement social

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

*Contribution financière au fonds de solidarité logement (FSL) Favoriser des programmes de création de logements sociaux en milieu rural*

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

*Etudes et suivis en matière d amélioration de l habitat*

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

*Contribution à la démarche de pays, l élaboration, la révision, le suivi et l animation de la charte de pays*

- Autres

*Habilitations statutaires : prestation de service et maîtrise d ouvrage déléguée La communauté de communes peut, dans le cadre de ses compétences, à la demande de communes et d établissements publics assurer : - des prestations de services, de travaux pour le compte des collectivités, de groupements de collectivités et d établissement publics, uniquement dans le cadre de compétences en lien avec celles de la communauté de communes et dans un cadre concurrentiel, - une maîtrise d ouvrage déléguée dans le cadre de conventions de délégation de maîtrise d ouvrage.*

### Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
02	Syndicat Mixte du Pays Chaunois (200003333)	SM fermé	67 502
02	Valor'Aisne (Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne) (250208790)	SM ouvert	531 977

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)